



**PRÉFÈTE
DE LA SOMME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**MINISTÈRE
CHARGÉ
DU LOGEMENT**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**Direction départementale des territoires
et de la mer de la Somme**

Programme « Petites villes de demain » (PVD) dans la Somme

Atelier thématique du 17 mai 2022 à Corbie



Ordre du jour atelier du 17/05

9h35 – 10h : Suivi du programme et nouvelle politique du Cd80 (R. Demol et A. Lefevre)

10h-11h : Partage d'expériences (C. Sannier et chefs de projet PVD)

11h-11h15 : pause

11h15-11h35 : éclairages de base pour les projets (C. Sannier)

11h35-11h55 : missions de l'EPF pour PVD (P. Dubois)

11h55-12h15 : retour d'expérience ACV Abbeville (P. Devilly)

12h15-12h35 : bilan du partage d'expériences des chefs de projet (C. Sannier)

12h35-12h45 : conclusion (R. Demol)





**PRÉFÈTE
DE LA SOMME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le programme PVD dans la Somme (2020-2026)

21 communes, 12 EPCI, programme lancé le 1/10/2020,
communiqué de presse de la préfète de la Somme le
23/12/2020



**MINISTÈRE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES
ET DES RELATIONS
AVEC LES COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**



Déploiement du programme Petites villes de demain

SOMME (80)

21 COMMUNES
SÉLECTIONNÉES



Commune sélectionnée



EPCI contenant au moins un
dispositif Petite ville de demain



Commune retenue dans le
programme Action cœur de ville



Partenaires du programme PVD

DDTM : direction (Mme Clomes, DTA), SAP (M. Bon et Mme Demol), SHC (Mme Boinet) et services territoriaux (M. Devilly, Mme Goriau et Mme Lecocq, Mme Szabatura et Mme Dordain).

Préfecture : Mme la préfète (DT), Mme Garcia (DTA), SIDC (M. Couplet et Mme Blajin).

Conseil Départemental (M. Lefevre, M. Minel, Mme Cauchy, Mme Coffigniez, Mme Genois).

Conseil Régional (M. Alexandre, Mme Gras).

Banque des Territoires (Mme Charpentier).

ADUGA (M. Grange).

CAUE (M. Villain et M. Monet).

DRAC (Mme Droussent).

Fondation du Patrimoine (M. de Lauzanne).

et autres organismes mobilisables en fonction des sujets : ADEME, ANCT , CEREMA, EPF, etc...



Point général sur le programme PVD

12 Conventions d'adhésion PVD signées dans le département en 2021 et 2022 :

- *Cayeux / St Valery sur Somme : 30/09/2021*
- *Ailly sur Noye / Moreuil : 28/01/2022*
- *Péronne : 13/09/2021*
- *Roye : 15/06/2021*
- *Friville Escarbotin : 28/06/2021*
- *Ham / Nesle : 1/02/2021*
- *Crécy en Ponthieu / Rue : 29/07/2021*
- *Airaines / Oisemont / Conty / Poix de Picardie : 13/09/2021*
- *Chaulnes / Rosières : 6/09/2021*
- *Doullens : 31/03/2021*
- *Corbie : 27/05/2021*
- *Flixecourt : 30/06/2021*

Une convention d'adhésion PVD restant à signer : Roisel.



Point général sur le programme PVD

9 Chefs de projet PVD recrutés à ce jour :

Ailly sur Noye / Moreuil (le 1/04/2022), Péronne (le 1/09/2021), Roye (le 1/10/2021), Friville Escarbotin (le 1/03/2022), Ham / Nesle (le 01/12/2021), Rue / Crécy en Ponthieu (le 10/12/2021), Chaulnes / Rosières (le 03/11/2021), Doullens (le 01/01/2022) et Corbie (le 1/11/2021).

+ 1 DGS qui est lui même chef de projet (Saint Valéry sur Somme).

Territoires sans chefs de projet PVD pour le moment : CC2SO (2 binômes de communes), Flixecourt, Cayeux / Saint-Valery-sur-Somme, Roisel.

Demande de subvention pour le poste de chef de projet PVD à solliciter sur Démarches Simplifiées (financement à 75 % avec des plafonds, affectation sur PVD sur 80 % du temps et postes de DGS exclus).



Point général sur le programme PVD

Réunions des comités de projet PVD :

Roye (28/10/2021 et 24/03/2022), Friville Escarbotin (12/05/2022), Rue / Crécy en Ponthieu (9/02/2022), Chaulnes / Rosières (23/03/2022), Doullens (26/04/2022) et Corbie (25/01/2022).

Territoires où le comité de projet PVD ne s'est pas encore réuni :

Cayeux / St Valéry (cas particulier de l'ORT Abbeville – Longpré les Corps Saints), Ailly sur Noye / Moreuil, Péronne, Ham / Nesle, Airaines / Oisemont / Conty / Poix de Picardie.

Installation du comité de projet PVD à prévoir si ça n'a pas encore été fait.



Instruction des demandes de subventions sur DS

Dépôt sur Démarches Simplifiées.

Dépôt de pièces justificatives (cahier des charges, délibération de la collectivité, devis signé, tableau de synthèse des offres, plan de financement, RIB).

Validation du taux de subvention par le COTECH PVD (réunions mensuelles) : de 10 à 50 %.

Délibération en commission (Cd80 ou CR).

Notification de la subvention via Démarches Simplifiées.

Enveloppes financières dédiées à l'ingénierie pour chaque commune PVD (sur 3 ans (2021-2023) et 6 ans (2021-2026)) et fixées dans le cadre d'une convention avec ANCT et BdT.

12 demandes déposées sur DS à ce jour, 5 acceptées (2 subventions notifiées, 3 présentées en commission Cd80 le 9/05), 3 classées sans suite (hors programme), 4 en cours d'instruction.



Convention cadre valant ORT

Cadre national : *Convention à signer 18 mois après la convention d'adhésion PVD.*

Etapas préalables à la signature de la convention cadre :

- * diagnostic,*
- * axes stratégiques,*
- * fiches actions matures,*
- * périmètre ORT à la parcelle.*



Travail en réseau sur PVD

Rencontres départementales :

Ateliers thématiques tous les 6 mois (Poix de Picardie le 22/11/2021 et Corbie le 17/05/2022).

Groupes de travail entre chefs de projet tous les mois : à mettre en place à partir de juin (recueil des attentes / besoins le 17/05/2022).

Outils numériques :

OSMOSE PVD national

https://osmose.numerique.gouv.fr/jcms/p_2703821/fr/plateforme-nationale-petites-villes-de-demain

OSMOSE PVD Somme

https://osmose.numerique.gouv.fr/jcms/p_3338559/fr/petites-villes-de-demain-somme



Point général sur le programme PVD



Nouvelle politique départementale 2022-2024 du Cd80 LE FONDS D'APPUI AUX COMMUNES :

- un dispositif pluriannuel (2022-2024)
- pour soutenir les projets d'investissement portés par les 772 communes de la Somme
- doté d'un budget de 25 millions d'euros réparti en 22 enveloppes cantonales
- un accompagnement axé sur 5 thématiques "prioritaires" :
 - 1- Dynamisation des centres-bourgs**
 - 2- Équipements culturels**
 - 3- Mise aux normes accessibilité/handicap**
 - 4- Aménagements des espaces publics**
 - 5- Patrimoine**
- un dossier peut être constitué de plusieurs opérations
- Taux d'intervention : 40% maximum du montant des dépenses éligibles
- Assiette minimale de dépenses éligibles : 5 000 € HT
- Aide plafonnée à 300 000 € par commune sur les 3 ans
- Participation minimale du maître d'ouvrage : 20% du coût de l'opération
- Aide départementale cumulable avec d'autres financements publics



Point général sur le programme PVD



Nouvelle politique départementale 2022-2024 du Cd80 LES DISPOSITIFS SECTORIELS :

1) Aide à la modernisation de l'éclairage public (2021-2022)

- Budget : 9 M€
- Bénéficiaires : toutes les communes de la Somme
- Modalités : taux d'aide de 40 % maximum
aide plafonnée à 50 000 € par an et par commune
assiette minimale de dépenses éligibles : 2 000 € HT

2) Aide à l'installation ou au renouvellement de systèmes de vidéoprotection (2021-2022)

- Budget : 3 M€
- Bénéficiaires : communes et EPCI de la Somme
- Modalités : taux d'aide de 40 % maximum
aide plafonnée à 50 000 € par bénéficiaire sur la période

3) Aide au déploiement de la Télémédecine et des innovations médicales (2021-2023)

- Budget : 0,5 M€
- Bénéficiaires : communes et groupements de communes de la Somme ; établissements publics de santé, d'enseignement et de recherche ; professionnels de santé hors champs privé regroupés en un collectif
- Modalités : taux d'aide de 50 % maximum
aide plafonnée à 75 000 € par projet

4) Soutien aux équipements sportifs (2021-2023)

- Budget : 4 M€
- Bénéficiaires : communes et groupements de communes de la Somme ; acteurs du mouvements sportifs et syndicats scolaires
- Modalités : taux d'aide de 40 % maximum
aide plafonnée à 300 000 € par projet
assiette minimale de dépenses éligibles : 10 000 € HT



Point général sur le programme PVD



Nouvelle politique départementale 2022-2024 du Cd80

ACCOMPAGNEMENT PÉRENNISÉ :

Maintien des commerces et services de proximité en milieu rural

Bénéficiaires :

Pour les projets de commerces et services de proximité :

- communes de moins de 2 500 habitants au dernier recensement,
- groupements de communes pour un investissement dans une commune de moins de 2 500 habitants.

Pour les projets de distributeurs automatiques/casiers connectés :

- toutes les communes de la Somme

Ce dispositif permet d'accompagner financièrement :

- l'ouverture de « points multiservices » dans le cadre de commerces ou de locaux artisanaux existants ou à créer,
- la mise en œuvre d'activités artisanales ou de services et études de débouchés préalables à leur création,
- un investissement visant au maintien ou à la création des commerces et dont la proximité contribue à maintenir la population en milieu rural,
- un investissement dans des casiers connectés ou un distributeur automatique.

- Budget de 300 000 € / an
- Taux d'aide de 30 % maximum
- Assiette minimale de dépenses : 5 000 € HT
- Aide plafonnée à 50 000 € par projet,
- Participation minimale du maître d'ouvrage : 20% du coût de l'opération,



Point général sur le programme PVD



Nouvelle politique départementale 2022-2024 du Cd80

LE FONDS D'APPUI AUX INTERCOMMUNALITÉS :

- un dispositif pluriannuel (2022-2024)
- doté d'un budget de 10 millions d'euros
- réparti en 14 enveloppes intercommunales + conventions Agglos Amiens et Abbeville

-> pour soutenir les projets d'investissement portés par les 16 EPCI de la Somme en lien avec les problématiques locales et contribuant prioritairement à la mise en œuvre du projet « Vallée de Somme, une Vallée idéale »

- Participation minimale du maître d'ouvrage : 20% du coût de l'opération
- Assiette minimale de dépenses éligibles : 50 000 € HT
- Aide non plafonnée (dans la limite de l'enveloppe de l'EPCI)
- Taux de subvention variable en fonction du plan de financement
- Aide départementale cumulable avec d'autres financements publics



An aerial 3D architectural rendering of a coastal development. The scene shows a road curving through a green, hilly landscape. Several buildings are visible, including a prominent white cylindrical tower and several rectangular houses with brown roofs. In the background, a large body of water (the sea) stretches to the horizon under a clear blue sky. A semi-transparent white rectangular box is overlaid on the upper part of the image, containing the text 'Merci de votre attention'.

Merci de votre attention

**SERVICE AMENAGEMENT
ET PROSPECTIVE**

**Directrice de la publication :
Emmanuelle Clomes**

**Conception : DDTM80 / SAP
Régine DEMOL / Sébastien BON**

Photos : DDTM80

**Direction départementale des
territoires et de la mer de la
Somme**

**35 rue de la vallée
- 80000 Amiens -
03.64.57.24.00**

Avril 2022